Fraude sociale : en 2022, la cellule de renseignement financier Tracfin a augmenté de près de 60% ses signalements aux organismes sociaux (CNAF et Sécurité sociale)

12/07/2023 à 11h11



La cellule de renseignement financier du ministère de l'Economie, Tracfin, a intensifié ses signalements auprès des organismes sociaux en 2022, alors que le gouvernement a annoncé ces dernières semaines un vaste plan de lutte contre la fraude sociale. Entre 2021 et 2022, «le volume de notes d'informations» transmises aux organismes sociaux en matière de fraude a augmenté de près de 60%, a dévoilé mercredi Tracfin, dans son rapport annuel. Cette hausse concerne principalement la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et la Sécurité sociale, cette dernière étant «*la principale destinataire des signalements*», essentiellement de travail dissimulé, a précisé Tracfin.

Selon Bercy, la fraude sociale est évaluée à 8 milliards d'euros de prélèvements sociaux «éludés au titre du travail

informel». Selon la Cour des comptes, le montant annuel des fraudes concernant l'assurance maladie peut être évalué à «*entre 3,5 et 4,6 milliards d'euros*», les trois quarts des fraudes aux prestations étant commises par des professionnels. Les fraudes aux allocations versées par les Caisses d'allocations familiales ont atteint 351,4 millions d'euros l'an dernier, en hausse de 13,5% par rapport à 2021, un «*montant record*» *lié à des «contrôles mieux ciblés*», avait indiqué début juin la CNAF. Fin mai, le gouvernement a dévoilé un vaste plan contre la fraude sociale, entendant doubler le nombre de redressements d'ici à 2027, avec un projet de fusion de la carte Vitale et de la carte d'identité. […]

Le Figaro